

Rapport public Parcoursup session 2025

Nantes Université - Licence - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Nantes Université - Licence - Informatique (32042)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Tous les candidats	139	1654	1654	946	139

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	283	283	132	21	15,1 %
			Masculin	1371	1371	814	118	84,9 %
			Total	1654	1654	946	139	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	44	44	22	0	0 %
				Sans mention	482	482	297	81	58,3 %
				AB	408	408	334	44	31,7 %
				B	238	238	208	11	7,9 %
				TB	78	78	73	3	2,2 %
				TBF	12	12	12	0	0 %
				Total	1262	1262	946	139	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	6	0	0	
				Sans mention	89	89	0	0	
				AB	58	58	0	0	
				B	14	14	0	0	
				TB	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	168	168	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	3	0	0	
				Sans mention	13	13	0	0	
				AB	20	20	0	0	
				B	9	9	0	0	
				TB	2	2	0	0	
				TBF	3	3	0	0	
				Total	50	50	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	59	59	0	0
			AB		38	38	0	0	
			B		25	25	0	0	
			TB		30	30	0	0	
			TBF		9	9	0	0	
			Total		161	161	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	10	10	0	0	
				AB	3	3	0	0	
				Total	13	13	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1016	1016	762	95	68,3 %
			En réorientation	310	310	86	14	10,1 %
			Non scolarisés	151	151	48	14	10,1 %
			Scolarité étrangère	159	159	48	16	11,5 %
			Autres	18	18	2	0	0 %
			Total	1654	1654	946	139	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	524	524	524	83
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	223	223	196	9
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	40	40	24	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Numérique et Sciences Informatiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	31	31	18	2	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	31	31	20	3	
			Autres doublettes	210	210	86	14	
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	90	90	0	0	
			Autres doublettes	52	52	0	0	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	49,5 %	49,5 %	60,4 %	72,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	21,1 %	21,1 %	22,6 %	7,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	3,8 %	3,8 %	2,8 %	2,6 %
		Numérique et Sciences Informatiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	2,9 %	2,9 %	2,1 %	1,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	2,9 %	2,9 %	2,3 %	2,6 %
		Autres doublettes	19,8 %	19,8 %	9,9 %	12,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Informatique (32042)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	63,4 %	63,4 %	0 %	0 %
		Autres doublettes	36,6 %	36,6 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	cursus du second degré	Les notes de première, de terminale et de bac (lorsque disponibles) dans les spécialités scientifiques conseillées dans l'encadré « Informations aux lycéens » ; à défaut (bac technologique ou professionnel), celles des matières se rapprochant le plus de ces spécialités conseillées. Représente 70% de la note de pré-classement.	Très important
	cursus études supérieures	Pour les étudiants réorientés, les résultats académiques obtenus au lycée sont pris en compte selon les mêmes critères que ceux appliqués aux néo-bacheliers. Les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures sont également pris en compte. Représente 70% de la note de pré-classement.	Très important
	cursus du second degré	Les notes en français et en langues, en première, terminale et au bac (lorsque disponibles). Représente 20% de la note de pré-classement.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences méthodologiques du candidat	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	autonomie	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	capacité à communiquer	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir et la lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement (lycéen, étudiant, citoyen ou associatif)	La lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Afin d'établir son classement, la Commission s'est uniquement basée sur les attendus nationaux et sur les conseils indiqués dans les fiches formation de la plateforme Parcoursup. Compte tenu de la diversité des profils, la Commission a estimé (comme les années précédentes) qu'il lui était impossible d'établir un classement à partir d'un traitement algorithmique de tous les dossiers. Pour établir son classement, elle a donc examiné, pour chaque parcours de licence, les dossiers qui lui semblaient les plus proches des attendus, puis ré-examiné les dossiers dans leur ensemble, et a enfin établi un classement final, dans lequel les choix de spécialités ou de séries de bac n'étaient pas nécessairement déterminants.

Dans la première étape, et afin d'établir un pré-classement des candidatures les plus proches des attendus requis, elle a utilisé un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer des moyennes de notes récupérées ou attribuées aux candidats, dans les disciplines précisées dans les attendus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les membres de la commission conseillent aux futurs candidat.e.s de veiller à l'adéquation entre le projet professionnel, la formation choisie et les pré-requis nécessaires (bac général avec les spécialités "Mathématiques" et "Numérique et Sciences Informatiques" (NSI)) pour réussir dans cette formation.

Les candidat.e.s n'ayant pas gardé la spécialité NSI en Terminale se verront proposer le parcours renforcé Informatique. Dans le cas où le candidat.e ne remplit pas les pré-requis, un parcours accompagné TREMPLEIN consistant en une remise à niveau scientifique d'1 an pourra être proposé en lieu et place de la L1 Informatique.

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université